

Délibération 2024 / 09-08

L'an deux mil vingt-quatre le neuf septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Raymond RABETEAU, Maire.

Étaient présents les Conseillers municipaux : Mrs Raymond RABETEAU, Jean-François CHAMPEAU, Christian FAUGERON, Jean-Jacques BORD, Jacques FAURE, Anthony BUYS, Arnaud PICOUT, Mmes Claudine DAURY-NEYRET, France-Noëlle GIMENEZ, Mireille RECONDU.

Étaient absents excusés : Mr Didier LASSECHERE (procuration Raymond RABETEAU).

Étaient absents : Mrs Maurice BESSE, Cédric LECOMTE.

Secrétaire de séance : Mme France-Noëlle GIMENEZ.

* * * * *

GRATUITE D'UN GARAGE POUR L'ASSOCIATION DU COMITE D'ANIMATION

Monsieur le Maire

- **expose** la demande du comité d'animation de Royère-de-Vassivière concernant la demande d'un contrat de location à titre gratuit pour l'occupation d'un garage situé derrière la poste pour le stockage de matériel,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **approuve** la demande ;
- **fixe** les conditions d'occupation comme suit :
 - **location** du garage A ;
 - **bail** de 3 ans reconductible par tacite reconduction ;
 - **bail** dénonçable par le propriétaire à l'issue des 3 ans avec préavis de 3 mois ;
 - **bail** résiliable par le locataire avec préavis de trois mois ;
 - **montant du loyer hors charge** : gratuit ;
 - **date d'entrée** : le 01 octobre 2024 ;
 - **état des lieux** : à rédiger avant l'entrée dans les lieux.
- **autorise** Monsieur le Maire à signer ledit bail.

Fait et délibéré en Mairie, le 09 septembre 2024.

Le Maire,

Raymond RABETEAU



(Handwritten signature of Raymond Rabeteau)